

# Comité Directeur

29 avril 2022



Réunion du : 29 avril 2022 par voie électronique

<u>Présidence</u>: M. Thierry CHARBONNEL

### <u>Membres Contactés</u>:

Mmes FILLON, MEYNIEL et SALESSE, MM. AUBERT, BELARD, CHEVALIER, COMBE, DUFOUR, GAUZINS, IMBERT, LOUBEYRE, MAGNANT, MAZE, PARRO, POTEL, RAMBAUD, RIGAL et SOW.

### <u>Destinataires pour information</u>:

Mme LAFARGE, comptable

M. GADEN, CTD DAP

M. NEUVILLE, CTD PPF CANTAL

M. MERLE, technicien

M. VANTAL, secrétaire administratif

## **Décision**

### COVID – Fin des championnats et report des rencontres :

Les membres du Comité Directeur sont informés de la décision du COMEX en date du 21 avril 2022 ci-après :

« Dans le souci d'anticiper la fin des championnats et l'application des principes garantissant l'équité du déroulement des dernières rencontres, le Comex a examiné lors de sa réunion du 21.04.2022 le dispositif du protocole COVID toujours applicable. Ce dernier prévoit un processus permettant à un club d'obtenir le report de sa rencontre si la situation Covid au sein de son effectif l'impose (4 cas constatés ou 3 cas en Futsal). Le nombre de demandes de reports est en baisse significative en raison de la diminution du nombre de tests effectués. Pourtant le virus circule toujours notamment dans la population jeune. Aussi, afin de garantir le déroulement de la fin des championnats nationaux et de ne pas avoir à gérer des reports sur les dernières rencontres de la saison alors qu'elles doivent se dérouler le même jour au même horaire, le Comex a décidé de suspendre pour les 3 derniers matchs des championnats nationaux, la possibilité de solliciter le report d'une rencontre sur un motif sanitaire. Ce principe s'applique également aux phases finales et aux phases d'accession. Ce principe est identique à celui qui a été appliqué lors des coupes nationales, il n'y a pas de report de la rencontre, l'équipe qui ne pourrait se présenter sur le terrain à la date prévue au calendrier aurait match perdu, la victoire revenant à l'équipe adverse. »

Pour des raisons évidentes d'organisation et afin d'assurer la régularité de nos fins de championnats, le Président CHARBONNEL propose aux membres du Comité Directeur de prendre la même décision pour le District du Cantal.

Ainsi, dans l'intérêt du football départemental, le Comité Directeur décide à l'unanimité de suspendre pour les trois dernières journées des championnats départementaux, la possibilité de reporter une rencontre pour un motif sanitaire, et ce même pour les phases finales et d'accession.

L'équipe qui ne pourrait se présenter sur le terrain à la date prévue au calendrier aurait match perdu, la victoire revenant à l'équipe adverse.

NB : si pour une compétition départementale, il reste moins de 3 journées à disputer à la date du présent BP, soit le 29/04, la mesure s'appliquera pour les 2 dernières journées ou la dernière journée.

## Dates des prochains comités directeurs

- Lundi 16 mai 2022 à 19h

Le Président,

Thierry CHARBONNEL

Le Secrétaire Général

Patrick IMBERT

Le Secrétaire Administratif

Clément VANTAL